



Evaluation valeur d'un bien en vente

Par PRISOT

Bonjour et meilleurs voeux,

J'ai construits moi-même en 2004 une maison en seconde résidence et souhaite la mettre en vente.

Comme je serai soumis à la plus-value, sur quelle base et comment la valeur de la maison sera-t-elle évaluée ?

Merci

Par consulter avocat

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit

On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://consulter-avocat.fr/> ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87